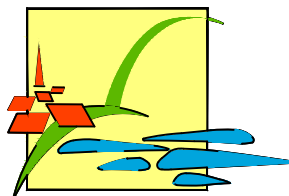


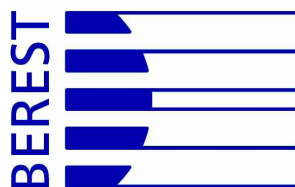
VILLE DE REICHSHOFFEN



P.L.U.

Annexe sanitaire assainissement

1. Notice technique relative au réseau d'Assainissement



Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST

*INGENIEURS CIVILS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES
Infrastructure - Ingénierie*

Siège social:

*8, rue GIRLENHIRSCH - BP 30012 - 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél : 03 88 65 36 06 - 03 88 65 36 02 - Télécopieur : 03 88 67 33 52 - Groupe 6 GRANDJEAN X.
Email : xavier.grandjean@berest.fr*

Indice	Date	Réalisé par	Objet de la modification	
2	08.04.2019	HOMMEL L.	Version modifiée selon plan du PLUi arrêté le 11.03.2019	
1	11.07.2018	GRANDJEAN X.	Version modifiée suite aux remarques de la Ville de Reichshoffen	
0	15.05.2018	ROCABOY M.	Version initiale	
Responsable Projet		Vérificateur	N° Affaire	N° Pièce
GRANDJEAN X.		LECLAIRE C.	67 0388 17 098 6 0	1

VILLE DE REICHSHOFFEN

Plan Local d'Urbanisme

Note technique relative au réseau d'assainissement

INTRODUCTION

Conformément au troisième alinéa de l'article R 123-24 du Code de l'Urbanisme, la présente annexe, relative au réseau d'assainissement, comprend les pièces suivantes :

- a) le schéma du réseau existant,
- b) la note technique accompagnant le plan décrivant les caractéristiques essentielles du réseau dans son état futur.

Le présent document constitue la note technique relative à l'assainissement. Il comprend deux parties:

- 1^{ère} PARTIE : le diagnostic
- 2^{ème} PARTIE : les perspectives

Le secteur étudié comprend la Ville de Reichshoffen et l'annexe de Nehwiller.

1. ^{ERE} PARTIE: LE DIAGNOSTIC

1.1 Généralités

1.1.1 Structure administrative

La Ville de Reichshoffen (siège : 8, rue des Cuirassiers – 67110 REICHSHOFFEN) assure en régie, sur son territoire, la maîtrise d'ouvrage des réseaux de collecte et de transport des eaux usées et pluviales ainsi que la surveillance et le maintien en bon état des ouvrages de collecte et le bon fonctionnement de la station d'épuration de Reichshoffen.

L'exploitation du réseau de collecte et de la station d'épuration de la Ville Reichshoffen est effectuée en régie. Le SDEA effectue l'entretien des stations de pompes existantes et des bouches d'égouts.

1.1.2 Informations concernant le réseau

REICHSHOFFEN :

Le réseau d'assainissement de la Ville de Reichshoffen est majoritairement de type **unitaire gravitaire**.

Seuls certains quartiers sont assainis en séparatifs :

Le lotissement de la Prairie au nord de l'agglomération est desservi par un réseau séparatif comportant trois points de rejet dans le Schwartzbach. D'autres secteurs plus ponctuels sont également assainis sur le mode séparatif. Parmi eux, on trouve la rue du Jaegerthal (départementale D 53 – trois points de rejet dans le Schwartzbach), une partie de la rue de Haguenau (vers l'usine SOMECA), rue des Zouaves, lotissement au lieu-dit « Hasselbach » situé sur la départementale D28 en direction de Froeschwiller (rue du Marais, rue des Champs, rue des Myosotis), la rue des Forges.

Le diamètre des collecteurs urbains de la Ville de Reichshoffen varie de Ø150 à Ø1200 avec une prédominance pour les diamètres inférieurs à 500 mm. Les conduites sont circulaires et essentiellement en grès, fonte ou béton. Les conduites et collecteurs principaux sont majoritairement à pente faible. Plusieurs dessableurs sont installés sur le réseau d'assainissement.

Par temps sec et petites pluies, les effluents sont collectés et transportés par le réseau jusqu'à la station d'épuration pour y être traités. Par fortes pluies, 19 déversoirs d'orages permettent de décharger le réseau d'assainissement. Les rejets de ces déversoirs s'effectuent dans les cours d'eau Schwartzbach et Falkensteinerbach. Un dispositif d'autosurveillance des déversoirs d'orage est en cours de mise en œuvre conformément aux exigences de l'Arrêté du 21 juillet 2015.

En 2003, la station d'épuration de Reichshoffen a fait l'objet de travaux de mise en conformité et d'extension. Ces travaux ont consisté en la réfection des prétraitements, l'installation de deux aérateurs supplémentaires dans le bassin d'aération, la mise en place d'un traitement physico-chimique du phosphore, l'installation d'une grille d'égouttage des boues, d'un agitateur dans le silo à boues, la construction d'une aire de stockage à boues couverte et la mise en place du matériel d'autosurveillance. En 2017, un dispositif de désodorisation a été ajouté sur l'aire de stockage des boues.

La station d'épuration traite les effluents de Reichshoffen mais également les effluents de l'annexe de Nehwiller. Elle est en partie alimentée à partir d'une station de refoulement (deux pompes de 21 l/s), implantée rue de l'Usine (refoulement en Ø300), à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration. A l'amont de cette station de refoulement, un bassin de pollution enterré d'une capacité de 2 300 m³ a été construit en 2002. L'ouvrage est équipé d'un déversoir de traitement avec surverse dans le

Falkensteinerbach. Il existe également une station de relèvement au centre-ville (rue du Château), une rue des Marguerites et une troisième, rue des Cuirassiers.

Parmi les gros consommateurs implantés sur le ban communal, on retrouve le collège, la maison de retraite, le supermarché MATCH, 2 boucheries, 3 restaurants et les industries ALSTOM, STAL-TRECA et DE DIETRICH.

A noter que les entreprises ALSTOM, DE DIETRICH et STAL-TRECA possèdent chacun leur propre dispositif de traitement pour les eaux industrielles.

ANNEXE DE NEHWILLER :

A Nehwiller, le réseau est de type **séparatif gravitaire**. Les diamètres varient de Ø150 à Ø250 pour le séparatif eaux usées et de Ø200 à Ø500 pour le réseau pluvial. Les eaux usées sont raccordées au réseau de Reichshoffen, par l'intermédiaire d'une conduite gravitaire (Ø200 puis Ø300) qui débute rue des Muguets, longe la voie communale Reichshoffen-Nehwiller et le plan d'eau pour rejoindre la route de Jaegerthal. Les eaux pluviales se déversent dans différents fossés existants.

Trois dessableurs sont en place sur le réseau (rue des Vosges, rue des Chênes et rue de la République). Il n'y a pas de déversoir d'orage à Nehwiller.

L'actuelle conduite de transport en amiante ciment qui permet le transit des effluents de la partie Sud de Nehwiller vers Reichshoffen doit être réhabilitée (réhabilitation programmée par la collectivité).

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF :

Les habitations et établissements qui relèvent de l'assainissement non-collectif à Reichshoffen et Nehwiller sont les suivantes :

- L'entreprise DE DIETRICH, rue du Château ;
- L'entreprise STAL-TRECA, rue de Haguenau et 7 rue René Moritz ;
- 2 habitations, 2 rue du Ruisseau ;
- 1 habitation, 17 rue des Chasseurs (raccordable par poste de relevage) ;
- Les locaux de l'association de pêche, rue de Jaegerthal ;
- 1 habitation, 42 rue de Jaegerthal « Blumenhiesel » ;
- 1 exploitation agricole, rue de Froeschwiller ;
- La Maison forestière EYLER, rue de Jaegerthal ;
- 1 habitation, lieu-dit « Lauterbacherhof » ;
- 1 habitation, 3 rue de Kandel (raccordable par pompe de relevage) ;
- 1 habitation, 25 rue de Gumbrechtshoffen (raccordable par pompe de relevage) ;
- 1 habitation, 5 rue des Forges ;
- 1 exploitation agricole, 5 rue des Forges ;
- 1 habitation, 21 rue de la République (raccordable par pompe de relevage) ;
- 1 exploitation agricole, Ferme Judenberg à Nehwiller ;
- La Maison forestière de « La Hardt », à Nehwiller.

Toutes ces habitations ne sont pas raccordables au réseau d'assainissement et relèvent de l'assainissement autonome, leurs installations de traitement doivent être contrôlées périodiquement afin de vérifier si elles sont conformes à la législation en vigueur.

Certaines habitations sont actuellement en assainissement non-collectif mais sont raccordables au réseau d'assainissement urbain de Reichshoffen :

- 1 habitation, 1 rue de Froeschwiller ;
- Alstom Transport, 4 rue de Strasbourg ;
- 1 habitation, 16 rue de Haguenau ;
- 1 habitation, 73 route de Strasbourg ;
- 1 habitation, 16 rue Sainte Odile ;
- 1 habitation, 38 rue de la République.

1.1.3 Fonctionnement du réseau

Lors de l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement réalisée en 1992 par le bureau d'études GAUDRIOT, des campagnes de mesures par temps sec et temps de pluie ont été réalisées. Elles ont montré que le taux de collecte global de la pollution était de l'ordre de 44 % et le taux de dilution par les eaux claires parasites de 265 %.

L'étude diagnostic a été complétée en 1994 par une étude hydraulique réalisée par le bureau d'études BEREST. Le fonctionnement des réseaux a été modélisé pour la pluie critique et la pluie décennale en situation actuelle et future.

Plusieurs problèmes ont été mis en évidence à l'issue de ces deux études :

- certains déversoirs d'orage déversaient par temps sec ;
- l'acheminement et le traitement du débit critique ne sont pas réalisés (rue des Cuirassiers, rue de la Liberté, rue des Prés) : le réseau d'assainissement est donc inapte au transport sans débordement de la pluie critique engendrée par la pluie de 15 l/s/ha ;
- la pluie décennale provoquait une mise en charge de la plus grande partie du réseau et engendrait des débordements rue du Maréchal Mac Mahon, rue des Prés, rue des Romains, rue des Cuirassiers, rue de la Liberté ainsi que dans l'ensemble du secteur en rive droite du Schwarzbach se raccordant sur la rue de la Liberté ;
- certains réseaux séparatifs eaux usées (lotissement de la Prairie) drainaient des eaux pluviales ;
- certains secteurs n'étaient pas raccordés à la station d'épuration (rue des Chasseurs, route de Strasbourg).

A la suite de ces études, il est apparu nécessaire de renforcer les réseaux d'assainissement et de créer un bassin d'orage. Ces recommandations ont donc fait l'objet du contrat pluriannuel d'assainissement 1995-2000 entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Département du Bas-Rhin et la Ville de Reichshoffen.

Les travaux réalisés sur le réseau d'assainissement dans le cadre de ce contrat sont les suivants :

- la réalisation d'un collecteur de transport en rive gauche du Schwarzbach ;
- la reprise du poste de refoulement principal ;
- l'amélioration du fonctionnement du réseau pour la pluie critique comprenant le réaménagement de certains déversoirs d'orage et la construction d'un bassin de pollution (2300 m³) ;
- l'élimination d'une partie des eaux claires parasites ;
- l'amélioration de la collecte par déconnexion d'une partie des fosses septiques encore en service ;
- la mise à niveau de la station d'épuration notamment pour le traitement du phosphore, la filière boues et les équipements d'autosurveillance.

Il n'y avait pas de travaux prévus pour l'annexe Nehwiller.

La vérification des objectifs du contrat pluriannuel d'assainissement a été faite en 2001 grâce à la réalisation d'une campagne de mesures sur les réseaux d'assainissement. A l'entrée de la station, le taux de collecte global moyen était de 73 % et le taux de dilution de 174 %.

Un second contrat pluriannuel d'assainissement pour la période 2003-2005 a donné lieu aux travaux suivants :

- la déconnexion de fosses septiques (3 tranches de 40 habitations soit 120 habitations au total) ;
- le remplacement des collecteurs rue des Vitriers, rue du Châtelet, rue des Roses et rue des Remparts (220 ml de Ø200 et 300) ;
- la mise en place d'un réseau eaux usées pseudo-séparatif rue d'Oberbronn (750 ml de Ø400) et rue des Sapins (100 ml de Ø300) ;
- la mise en place d'un réseau pluvial et d'eaux claires parasites dans la rue de Kandel et la rue de la Castine (250 ml de galerie 0,70/1,50) ;
- la création d'un réseau séparatif rue des Criquets (100 ml de Ø200 X 2) ;
- le remplacement du collecteur rue de la Sablonnière et rue du Puits (200 ml de Ø300) ;

- l'étanchement de réseaux et la réhabilitation par traitement des joints au centre-ville et rue de la Schmelz ;
- la mise en place d'un réseau eaux usées rue des Cigognes (350 ml de Ø200) ;
- le renforcement et l'extension du réseau unitaire rue de la Mésange (300 ml de Ø400) ;
- le renforcement du collecteur rue des Prés et rue Mac Mahon (Ø400, 500 et 600) ;
- le raccordement d'immeubles rue de la Schmelz (100 ml de Ø200) et rue des Prés (70 ml de Ø200 et station de pompage).

Les objectifs de ce contrat pluriannuel 2003-2005 était d'atteindre :

- un taux de collecte supérieur à 80 % ;
- un taux de dilution par les eaux claires parasites inférieur ou égal à 150 % ;
- un respect des objectifs de qualité des milieux récepteurs.

1.1.4 Dispositif de traitement

Les effluents de la Ville de Reichshoffen et d'une partie de l'annexe de Nehwiller (4425 habitants en 2014) sont actuellement traités dans une station d'épuration de capacité théorique de **6500 EH** (390 kg DBO₅/j – 455 kg MES/j – 1950 m³/j – Qmax = 180 m³/h). Mise en service en 1980, cette station d'épuration a fait l'objet d'une extension en 2003. Elle est du type **boues activées en aération prolongée**.

Les boues sont épaissies sur grille d'égouttage avec stockage dans un silo (capacité totale de stockage 350 m³). Elles sont ensuite déshydratées sur filtre-presse mobile et stockées sur une aire bétonnée. La valorisation de ces boues se fait soit par épandage agricole, soit par compostage sur site.

Les capacités nominales sont les suivantes :

Paramètres	Capacité	Unité
DBO ₅	392	kg/j
MES	455	kg/j
DCO eau brute	843	kg/j
Débit maximal	120	m ³ /h
Capacité de traitement temps sec	1 950	m ³ /j
Capacité réelle de traitement	6 500	EH

Tableau 1 : Capacité nominale de temps sec de la station d'épuration de Schirmeck

La population raccordée au réseau d'assainissement, pour l'année 2014, est estimée à **5 516 habitants** d'après les informations communiquées par le SATESA. La station est dimensionnée pour 6 500 EH, elle a donc encore une marge importante pour le traitement de l'augmentation future du flux de pollution.

Les performances minimales de traitement applicables à la station d'épuration de la Ville de Reichshoffen sont celles de l'arrêté préfectoral de rejet délivré par la Préfecture du Bas-Rhin en juin 2002. L'effluent de sortie doit être conforme aux valeurs suivantes définies dans l'arrêté d'autorisation de rejet :

Paramètres	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO ₅	25	90
DCO	100	75
MES	30	90
N-NH ₄	10	75
Pt	2	80

Tableau 2 : Performances objectifs de la station d'épuration de Reichshoffen

Selon les données SATESA 2016, la pollution domestique a été d'environ 314 kg DBO₅/j, soit un ratio de 57 g DBO₅/j/hab pour une population de 5 516 habitants raccordée.

La qualité du traitement est satisfaisante tout au long de l'année. Les taux de charge moyens annuels estimés sont de 125 % pour l'hydraulique et 110 % pour l'organique. La charge hydraulique s'est sensiblement accrue en 2016 en raison d'un premier semestre particulièrement pluvieux au cours duquel les débits admis ont été très nettement supérieurs aux débits habituels. De plus, malgré la sécheresse du deuxième semestre, la concentration annuelle moyenne des eaux usées est restée faible.

Les taux de dilution sont respectivement de 177 % par bilan SATESA et 95 % par résultats d'autocontrôles.

Les graisses et les sables sont évacués conformément à la réglementation en vigueur à la STEP de Haguenau. Les refus de dégrillage sont évacués avec les ordures ménagères vers le Centre d'enfouissement de Wintzenbach.

En ce qui concerne les boues, elles sont valorisées par épandage ou sur plate-forme de compostage. Leur concentration est globalement satisfaisante mais leur décantabilité relativement difficile. La production de boues pour l'année 2016 était de 130 T.M.S, en baisse par rapport aux années précédentes.

1.1.5 Milieux récepteurs

Les milieux récepteurs de la ville de Reichshoffen sont le Schwarzbach et le Falkensteinerbach, affluent en rive gauche de la Zinsel du Nord.

Une confluence entre le Schwarzbach et le Falkensteinerbach se fait au niveau de la rue de la Schmelz (au Sud-Ouest du centre-ville). Le débit du Schwarzbach est régulé à l'entrée de Reichshoffen par le plan d'eau du Wolfartshoffen.

Ces deux cours d'eau servent de milieu récepteur à l'ensemble des déversoirs d'orage de Reichshoffen ainsi qu'aux exutoires pluviaux. Les eaux traitées par la station d'épuration sont rejetées dans le Falkensteinerbach à l'aval de la confluence avec le Schwarzbach.

La qualité physico-chimique des eaux du Falkensteinerbach est donnée par la station de Gundershoffen (après la confluence avec le Schwarzbach et la STEP de Reichshoffen). Ces données sont disponibles via le Réseau National de Bassin Rhin-Meuse.

A l'annexe de Nehwiller, le milieu récepteur est constitué de nombreux fossés et du ruisseau de La Klamme qui se rejette dans le Schwarzbach. Il n'y a pas de données sur la qualité de ce ruisseau.

Le catalogue des débits mensuels d'étiage et modules du « bassin du Rhin en Alsace », réalisé conjointement par l'Agence de l'eau RHIN-MEUSE et la DIREN, donne les débits caractéristiques suivants du Falkensteinbach et du Schwarzbach :

Point caractéristique	Surface totale (km ²)	Module (m ³ /s)	QMNA F1/2 (m ³ /s)	QMNA F1/5 (m ³ /s)	QMNA F1/10 (m ³ /s)
Le Falkensteinbach à l'amont du confluent du Schwarzbach	69.0	0.691	0.440	0.379	0.348
Le Schwarzbach	103.3	1.13	0.545	0.472	0.433
Le Falkensteinbach à l'aval du confluent du Schwarzbach	172.3	1.82	0.985	0.851	0.781
Le Falkensteinbach au confluent de la Zinsel du Nord	192.2	1.98	0.973	0.841	0.772

**Tableau 3 : Débits caractéristiques du Falkensteinbach et du Schwarzbach
(catalogue des débits mensuels d'étiage et modules du « bassin du Rhin en Alsace »)**

Le Falkensteinbarch reçoit les eaux traitées par la station d'épuration. D'après la station de mesure de Gundershoffen, l'état écologique de la Bruche sur la période 2007-2016 était « **moyen** » pour toutes les années sauf pour 2008 (médiocre). De manière générale, c'est la qualité biologique du cours d'eau, et notamment le résultat de l'IBGN qui est le paramètre déclassant de la masse d'eau. De plus, sur la période 2007-2012, le phosphore total était également un paramètre chimique déclassant.

Les données relatives à la qualité du Falkensteinbach à Gundershoffen sont présentées ci-dessous :

Paramètres	Année(s)										Etat écologique 2014-2016	
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2014-2016	Classes d'état
Invertébrés (IBGN ou IBGN équivalent)	11	8	11	13	13	12	9	11			11	Biologie
Diatomées (IBD 2007)		12.1		13.4								
Poissons (IPR)					14.8							
Macrophytes (IBMR)												
Température (P90, °C)	16.7	18	17	19.1	17.8	16.4	19.1	18.2	17.9	16.7	18.2	Température
pH (min)	7.3	6.9	7.2	7.6	7.4	7.3	7.5	7.46	7.6	7	7.4	Acidification
pH (max)	8	8	7.8	8.1	7.8	7.9	8	8	8.3	8.2	8.3	
Conductivité (P90, µS/cm)	320	299	317	367	274	314	346	311	322	279	320	salinité
Chlorures P90 (mg Cl/l)	29	28	38	31	33	35	26.3	26.5	36.4	30.3	35.7	
Sulfates P90 (mg SO4/l)	28	24.9	32.1	26.2	22.8	25.5	25.8	23.8	25.2	24.1	24.1	
O ₂ dissous (P10, mgO ₂ /l)	8.1	7.6	7.6	7.9	7.6	8.4	8.1	8.1	7.4	9	8	Bilan de l'oxygène
Tx Sat, O ₂ (P10, %)	81	79	74	82	80	83	87	89	78	90	84	
DBO5 (P90, mg O ₂ /l)	<3	3.8	3.9	4	3.4	4	4.3	4	3.9	3.2	3.9	
Carb. Org. (P90, mg C/l)	5	4.8	4.17	4.24	4.24	4.26	5.12	4.2	5.27	6.03	5.56	
Phosphates (P90, mg PO ₄ ³⁻ /l)	0.65	0.29	0.42	0.23	0.38	0.28	0.25	0.33	0.28	0.22	0.28	Nutriments
Phosphore total (P90, mg P/l)	0.3	0.254	0.243	0.221	0.232	0.213	0.196	0.16	0.186	0.17	0.172	
Ammonium (P90, mg NH ₄ ⁺ /l)	0.28	0.31	0.48	0.28	0.39	0.45	0.24	0.22	0.37	0.41	0.37	
Nitrites (P90, mg NO ₂ ⁻ /l)	0.14	0.17	0.19	0.11	0.14	0.13	0.1	0.09	0.13	0.07	0.1	
Nitrates (P90, mg NO ₃ ⁻ /l)	7.8	6.5	7.2	7.9	5	7	6.6	5.7	6.1	6.7	6.1	
Chlortoluron (moy, µg/L)												
Oxadiazon (moy, µg/L)												
Thiabendazole (moy, µg/L)												
2,4 D (moy, µg/L)												
2,4 MCPA (moy, µg/L)												
Arsenic dissous (moy, µg/L)												
Chrome dissous (moy, µg/L)												
Cuivre dissous (moy, µg/L)												
Zinc dissous (moy, µg/L)												
Métazachlore (moy, µg/L)												
Aminotriazole (moy, µg/L)												
Nicosulfuron (moy, µg/L)												
AMPA (moy, µg/L)												
Glyphosate (moy, µg/L)												
Diffufénicanil (moy, µg/L)												
Tebuconazole (moy, µg/L)												
Bentazone (moy, µg/L)												
Cyprodinil (moy, µg/L)												
Imidaclopride (moy, µg/L)												
Iprodione (moy, µg/L)												
Azoxystrobine (moy, µg/L)												
Toluene (moy, µg/L)												
Phosphate de tributyle (moy, µg/L)												
Biphényle (moy, µg/L)												
Boscalid (moy, µg/L)												
Métaldéhyde (moy, µg/L)												
Chlorprophame (moy, µg/L)												
Xylène (moy, µg/L)												
Linuron (moy, µg/L)												
Chlorodécone (moy, µg/L)												
Pendiméthaline (moy, µg/L)												

L'état écologique est calculé selon les critères de l'arrêté du 27 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique. Pour les métaux, la moyenne a été calculée sans retrancher le fond géochimique et la fraction biodisponible du cuivre et du zinc n'a pas pu être évaluée. La totalité de la fraction dissoute a été prise en compte pour le calcul de la moyenne du cuivre, du zinc, de l'arsenic et du chrome. Le diagnostic d'état pour ces quatre paramètres est probablement plus pénalisant qu'il ne l'est en réalité.

Légende :

Etat/Potentiel écologique

	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais
	Non déterminé / Inconnu

**Tableau 4 : Qualité du Falkensteinbach à Gundershoffen en aval de la STEP de Reichshoffen
(Données du Système d'Information sur l'Eau Rhin-Meuse)**

1.1.6 Autosurveillance des déversoirs d'orage

L'autosurveillance des déversoirs d'orage est actuellement en cours de mise en place à Reichshoffen. Sur les 19 déversoirs existants, cinq déversoirs doivent être équipés d'un dispositif d'autosurveillance conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015 :

Obligation réglementaire	Déversoirs d'orage
Déversoirs collectant une charge brute de pollution par temps sec supérieure à 120 kg/j DBO5 et inférieure à 600 kg/j DBO5 <u>Mesure des temps de déversements et estimation des débits rejetés</u>	4 déversoirs d'orage concernés : <u>Rue de Schmelz</u> : DO 20001 (140,4 kg/j) <u>Rue de l'Usine</u> : BO 12001 (305,6 kg/j) <u>Rue de l'Usine</u> : DO 12001 (204,9 kg/j) <u>Chemin d'accès STEP</u> : DO 11001 (314 kg/j)
Déversoirs collectant une charge brute de pollution par temps sec supérieure à 600 kg/j DBO5 <u>Mesure en continu du débit et estimation de la charge polluante déversée</u>	Aucun déversoir d'orage concerné
Déversoirs de tête de STEP collectant une charge brute de pollution par temps sec supérieure à 120 kg/j DBO5 et inférieure à 600 kg/j DBO5 <u>Mesure et enregistrement en continu des débits rejetés et estimation de la charge polluante déversée</u>	1 déversoir d'orage concerné : <u>Chemin d'accès STEP</u> : DO 10001 (314 kg/j) (DO en tête de STEP)

Tableau 5 : Obligations réglementaires d'autosurveillance et déversoirs concernés

Pour chacun des déversoirs à équiper, un diagnostic géométrique et hydraulique a été effectué afin de déterminer les équipements à mettre en place et les formules de conversion hauteur débits à appliquer à partir des données de hauteur recueillies par les capteurs.

Chaque DO sera équipé d'un dispositif de mesure et de rapatriement des données autonome en énergie et en communication de type SOFREL LT avec carte GPRS. Les données d'autosurveillance seront disponibles sur la supervision de la STEP de Reichshoffen.

Le dispositif actuel de supervision de la STEP sera amélioré dans une version plus récente (PCWIN2) afin d'avoir accès aux données à distance.

2. ^{EME} PARTIE: PERSPECTIVES

2.1 Travaux permettant de résorber les insuffisances actuelles

2.1.1 Etude diagnostic de 2003

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement et du système d'épuration a été réalisée en 2003 par BEREST pour la Communauté de Commune du Pays de Niederbronn (comprenant la commune de Reichshoffen). Cette étude a permis de montrer les dysfonctionnements et les améliorations à apporter au réseau d'assainissement et au système de traitement.

A Reichshoffen, une campagne de mesure a été effectuée. Un point de mesure a été placé sur le Chemin d'accès de la STEP dans le regard n°2093, il s'agit de l'unique point de mesure pour Reichshoffen. Ce point collecte l'ensemble des habitants et industriels raccordés à la STEP de Reichshoffen. La mesure a été réalisée du 19 au 20 octobre 1999.

A ce point, a été effectué :

- Un enregistrement du débit en continu sur 24h ;
- Un prélèvement des effluents pour obtenir un échantillon moyen diurne (de 06h00 et 22h00) et un échantillon moyen nocturne (de 22h00 et 06h00).

Les échantillons prélevés ont permis d'analyser le contenu physico-chimique des effluents pour les paramètres suivants : pH, MES, DCO, DBO5, NO3-, NO2-, NH4+, NTK, NGL et Pt.

Les résultats de la campagne ont montré que :

Campagne par temps sec et nappe basse :

- Débit minimum nocturne = 25,5 m³/h,
- Débit minimum diurne = 35,0 m³/h,
- Débit d'eau claire parasite (ECP) = 217,3 m³/j soit 52% d'ECP,
- Taux de collecte retenu = 59%,
- Taux de dilution brut = 56%.

Campagne par temps sec et nappe haute :

- Débit minimum nocturne = 93,6 m³/h,
- Débit minimum diurne = 61,2 m³/h,
- Débit d'eau claire parasite (ECP) = 2097,2 m³/j soit 78% d'ECP,
- Taux de collecte retenu = 71%,
- Taux de dilution brut = 351%.

Etant donné que le point de mesure se situe à l'aval d'une station de refoulement, le taux de dilution brut et le débit minimum nocturne ne reflètent pas la réalité.

En nappe basse, le diagnostic assainissement conclut que le taux de collecte est insuffisant à Reichshoffen et que le taux d'ECP est convenable en comparaison avec les taux des communes voisines.

En nappe haute, le taux de collecte est satisfaisant et le taux d'ECP reste correct également.

2.1.2 Analyse du fonctionnement du réseau

Le fonctionnement du réseau de Reichshoffen est actuellement peu connu. Il n'y a pas eu de diagnostic de fonctionnement du réseau depuis 2003. La mise en place d'une nouvelle étude pourrait être intéressante pour connaître le fonctionnement actuel du réseau et ses points d'amélioration.

La mise en place de l'autosurveillance de 5 déversoirs d'orage en 2018 permettra d'avoir des premières informations sur le fonctionnement du réseau par temps sec et temps de pluie. En effet, l'association des données de déversement avec les données pluviométriques permettra de connaître les pluies occasionnant des déversements et les volumes déversés.

2.2 Travaux relatifs à l'urbanisation future

2.2.1 Zones d'extension

2.2.1.1 Principes généraux de l'assainissement

➤ Grands principes

Le SDAGE Rhin-Meuse recommande l'infiltration, la récupération et la réutilisation des eaux pluviales et/ou la limitation des débits de rejet à **5 l/s/ha** dans les cours d'eau ou dans les réseaux d'assainissement pluviaux dès lors que cela n'apparaît pas impossible ou inopportun d'un point de vue technique ou économique.

➤ Dispositions techniques relatives au réseau

Les nouveaux collecteurs unitaires ou pluviaux seront déterminés pour la pluie de fréquence décennale, conformément à la norme NF EN 752. De plus, chaque zone sera étudiée dans son ensemble, quel que soit le morcellement ou le phasage. On interdira le raccordement de toute source d'eau claire parasite (drainage, pompe à chaleur, eaux de refroidissement...) sur les collecteurs d'eaux usées et sur les réseaux unitaires.

Pour la gestion des eaux pluviales des zones assainies en séparatif, la priorité doit être donnée à l'infiltration sauf indications contraires relatives à la nature du sol, à la proximité d'un périmètre de protection, à la pente du terrain ou au caractère inondable du site (par submersion ou remontée de nappe).

En cas d'impossibilité d'infiltrer les eaux pluviales, un rejet au milieu naturel superficiel (fossé ou cours d'eau) sera envisagé. Le rejet vers un réseau existant (pluvial ou unitaire) représente la dernière éventualité.

Quel que soit l'exutoire retenu, ces rejets nécessiteront la mise en place :

- d'une limitation du débit de fuite correspondant à l'intensité d'une pluie biennale sur le terrain avant aménagement (généralement 5 l/s.ha total).
Dans le cas particulier de l'infiltration, le débit de fuite sera donné par la perméabilité des sols en place et la surface d'infiltration du dispositif projeté (tranchée, bassin, noue...),
- d'un prétraitement adapté à la fragilité de l'exutoire,
- d'un volume de stockage idoine, dont la conception sera étudiée au cas par cas, et pouvant être aménagé sous le domaine public et le domaine privé de l'opération.

➤ Hypothèses de calcul pour l'estimation des débits générés par les zones d'extension

Pour les zones à urbaniser à vocation d'habitat, il a été pris en compte un débit d'eaux usées de **2,28 m³/j.ha.**

Pour calculer ce débit, les hypothèses suivantes ont été prises en compte :

- Chiffres SDEA (Rapport Annuel 2014) :
 - 2175 abonnés,
 - 5683 habitants, soit 2,6 habitants/abonné.
 - 248 287 m³ assainis,
 - 114 m³ assainis/abonné/an soit 120 l/j.habitant.
- une surface urbanisée de 3 km² soit une densité d'environ 7,3 logements/hectare.

Ces ratios sont donnés à titre purement indicatif et devront être ajustés en fonction des besoins réels.

2.2.1.2 Description des zones d'extension

L'urbanisation de 12 secteurs de classification AU (à urbaniser) est prévue à Reichshoffen et Nehwiller, soit une surface à urbaniser totale de 37,06 ha.

REICHSHOFFEN :

1. Zone 1AUa – Rue de Strasbourg (lieu-dit Muehlberg)

Définition : La zone 1AUa – Rue de Strasbourg est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 2,33 ha

Particularités : La zone est située au Sud de la commune, à l'est de la rue de Strasbourg, face à l'entreprise ALSTOM.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 200 mm existant situé le long de la rue de la Petite Cité

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées le fossé attenant affluent du Falkensteinbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 220 m³ avec une limitation de 12 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue de Strasbourg (RD662)	1AUa	2,33	5,31	0,061	12	220

3. Zone 1AUc – Rue du Général Michel (Lieu-dit Im Bruhl)

Définition : La zone 1AUc – rue du Général Michel est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 2,48 ha

Particularités : La zone est située au centre de la commune, au Sud de la rue du général Mac Mahon, à l'est de la rue du Général Michel et à l'Ouest de la rue des Zouaves.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 250 mm existant en limite de zone, via le chemin rural existant situé au nord de la rue du Général Michel. Ce chemin constituera la voie d'accès à ce nouvel espace urbanisé.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le réseau pluvial existant rue du Général Michel qui se rejette dans le Schwarzbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 261 m³ avec une limitation de 12 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Im Bruhl	1AUc	2,48	5,65	0,065	12	261

4. Zone 1AUd – Rue des Forges

Définition : La zone 1AUd – Rue des Forges est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 1,53 ha

Particularités : La zone est située au Sud-Ouest de la commune, à l'Ouest de la rue des Forges, face à ALSTOM et la voie ferrée.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 500 mm existant, rue des Forges.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le réseau pluvial existant en DN 300 mm de la rue des Forges qui se rejette dans le Falkensteinbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 162 m³ avec une limitation de 7 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue des Forges	1AUd	1,53	3,48	0,040	7	162

5. Zone 1AUe – Rue des Prés (Lieu-dit Hofacker)

Définition : La zone 1AUe – Rue des Prés est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 1,32 ha

Particularités : La zone est située au centre de la commune, à l'Est de la rue des Prés et au Nord de la rue Eugène De Dietrich.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 400 mm existant en limite de zone, rue des Prés.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans un fossé qui est un affluent du Schwarzbach au Nord de la zone 1AUe.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 140 m³ avec une limitation de 6 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Hofacker	1AUe	1,32	3,01	0,035	6	140

6. Zone 1AUt – Lieu-dit Abendsloch

Définition : La zone 1AUt – Lieu-dit Abendsloch est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'aménagement d'une zone à vocation touristique et de loisirs.

Superficie : 3,72 ha

Particularités : La zone est située au Nord de la commune, à proximité de la D53 à l'Est du Plan d'Eau de Wolfartshoffen.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 200 mm existant qui longe la RD 53 qui vient de Nehwiller.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être raccordées au réseau pluvial existant DN200 qui longe la RD 53 et qui se rejette dans le Schwarzbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 767 m³ avec une limitation de 19 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 70% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Abendsloch	1AUt	3,72	8,47	0,098	19	767

7. Zone 1AUt – Lieu-dit Wohlfartshoeffen

Définition : La zone 1AUt – Lieu-dit Wohlfartshoeffen est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'aménagement d'une zone à vocation touristique et de loisirs.

Superficie : 1,76 ha

Particularités : La zone est située au Nord de la commune, à proximité de la D53 au Sud du Plan d'Eau de Wohlfartshoeffen.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 200 mm existant qui traverse la parcelle et qui vient de Nehwiller.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le Schwarzbach, à l'Ouest de la parcelle.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 370 m³ avec une limitation de 9 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 70% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Wohlfartshoeffen	1AUt	1,76	4,01	0,046	9	370

8. Zone 1AUx – Rue Emile Mathis

Définition : La zone 1AUx – Rue Emile Mathis est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'aménagement d'une zone d'activités économiques.

Superficie : 3,88 ha

Particularités : La zone est située au Nord-Est de la commune, au Nord de la RD28 à proximité de la rue Emile Mathis.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire DN 250 mm existant, rue Emile Mathis.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le réseau pluvial existant rue Emile Mathis qui se rejette dans un fossé affluent du Schwarzbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 813 m³ avec une limitation de 19 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 70% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue Emile Mathis	1AUx	3,88	8,84	0,102	19	813

9. Zone 1AUx – Rue Ettore Bugatti

Définition : La zone 1AUx – Rue Ettore Bugatti est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'aménagement d'une zone d'activités économiques.

Superficie : 4,79 ha

Particularités : La zone est située au Sud-Ouest de la commune, à l'Ouest de la rue Ettore Bugatti et de la Rue de Strasbourg (RD662), au Sud l'entreprise ALSTOM.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé au réseau d'eaux usées existant de la rue Ettore Bugatti en amont de la station de refoulement existante.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le fossé affluent du Falkensteinbach qui borde la parcelle au Sud.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 991 m³ avec une limitation de 24 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 70% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue Ettore Bugatti	1AUx	4,79	10,91	0,126	24	991

10. Zone 2AU – Rue de Strasbourg (lieu-dit Muehlberg)

Définition : La zone 2AU – Rue de Strasbourg est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à moyen ou long terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 6,73 ha

Particularités : La zone est située au Sud de la commune, à l'est de la rue de Strasbourg, face à l'entreprise ALSTOM. Elle est à l'Est de la Zone 1AU de la rue de Strasbourg.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 400 mm existant situé le long de la rue de Strasbourg (RD662).

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Comme pour la zone 1AU voisine, dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le réseau pluvial existant DN 400 mm qui borde la rue de Strasbourg et qui se rejette dans le Falkensteinbach.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 705 m³ avec une limitation de 33 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue de Strasbourg (RD662)	2AU	6,73	15,33	0,177	33	705

11. Zone 2AU – Rue des Turcos

Définition : La zone 2AU – Rue des Forges est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 1,17 ha

Particularités : La zone est située au Nord-Est de la commune, au sud de la rue des Turcos.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 300 mm existant, rue des Noisetiers.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le réseau pluvial existant en DN 400 mm de la rue des Romains qui se rejette dans le Niedermattgraben.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 122 m³ avec une limitation de 6 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Rue des Turcos	2AU	1,17	2,66	0,031	6	122

12. Zone 2AUE – Chemin des Criquets

Définition : La zone 2AUE – Chemin des Criquets est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à moyen ou long terme, dont la vocation principale sera les équipements publics (scolaires, sports, loisirs,...).

Superficie : 6,04 ha

Particularités : La zone est située au Nord-Ouest de la commune, à l'Ouest de la rue des Châtaigniers et du chemin des Criquets.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 300 mm existant au Sud de la zone, rue des Châtaigniers.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être acheminées vers le réseau pluvial le plus proche, rue des Châtaigniers qui se rejette dans le Falkensteinbach. Un renforcement du réseau pluvial existant sera nécessaire.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 1 251 m³ avec une limitation de 35 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 70% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

Secteur	Zone	Surface (ha)	EU (m ³ /j)	EU (l/s)	Débit limité EP (5 l/s/ha)	Volume stockage Méthode des pluies (m ³)
Chemin des Criquets	2AUE	6,04	13,76	0,159	30	1 251

NEHWILLER :

2. Zone 1AUb – Rue des Bleuets

Définition : La zone 1AUb – Rue des Bleuets est une zone naturelle, destinée à l'urbanisation à court terme, dont la vocation principale sera l'habitat.

Superficie : 1,31 ha

Particularités : La zone est située à Nehwiller, à l'est de la rue d'Alsace et au sud de la rue des Muguets.

Assainissement projeté :

L'assainissement sera de **type séparatif**. Le réseau d'eaux usées projeté sera raccordé gravitairement au réseau unitaire en DN 200 mm existant le long de la rue d'Alsace.

Les eaux pluviales devront prioritairement être infiltrées sur site. Des sondages seront effectués afin d'estimer les capacités d'infiltration du terrain à aménager.

Dans le cas de l'impossibilité de recourir à l'infiltration, les eaux pluviales seront stockées puis prétraitées sur la zone avant d'être rejetées dans le fossé qui mène au Plan d'Eau de Wolfartshoffen (affluent du Schwarzbach) via le réseau pluvial existant en DN 300 mm rue d'Alsace.

- Création d'un stockage des eaux pluviales de l'ordre de 139 m³ avec une limitation de 6 l/s sur la base d'un coefficient d'imperméabilisation de 40% et pour la période de retour décennale. Création d'un système de traitement en adéquation avec le milieu récepteur.

<i>Secteur</i>	<i>Zone</i>	<i>Surface (ha)</i>	<i>EU (m³/j)</i>	<i>EU (l/s)</i>	<i>Débit limité EP (5 l/s/ha)</i>	<i>Volume stockage Méthode des pluies (m³)</i>
Rue des Bleuets	1AUb	1,31	2,98	0,035	6	139

Tableau de synthèse :

	Zone AU	Surface (ha)	Exutoire	Débit de fuite (L/s/ha)	Volume de rétention (m³)
1	1AUa – Rue de Strasbourg	2,33	Fossé affluent du Falkensteinbach	12	393
2	1AUb – Rue des Bleuets	1,31	Réseau pluvial, rue d'Alsace	6	139
3	1AUc – Rue du Général Michel (Lieu-dit Im Bruhl)	2,48	Réseau pluvial, rue du Général Michel	12	263
4	1AUd – Rue des Forges	1,53	Réseau pluvial, rue des Forges	7	162
5	1AUe – Rue des Prés (Lieu-dit Hofacker)	1,32	Fossé, affluent du Schwarzbach	6	140
6	1AUt – Lieu-dit Abendsloch	3,72	Réseau pluvial, le long de la RD53	19	767
7	1AUt – Lieu-dit Wohlfartshoeffen	1,76	Schwarzbach	9	365
8	1AUx – Rue Emile Mathis	3,88	Réseau pluvial, rue Emile Mathis	19	813
9	1AUx – Rue Ettore Bugatti	4,79	Fossé affluent du Falkensteinbach	24	981
10	2AU – Rue de Strasbourg	6,73	Réseau pluvial, rue de Strasbourg	33	674
11	2AU – Rue des Turcos	1,17	Réseau pluvial, rue des Romains	6	122
12	2AUE – Chemin des Criquets	6,04	Réseau pluvial, rue des Châtaigners	30	1 482

2.2.2 Modification du réseau communal pour la situation future

Les nouveaux collecteurs seront déterminés pour la pluie de fréquence décennale, conformément à l'instruction technique de juin 1977 relative à l'assainissement des agglomérations. De plus, chaque zone sera étudiée dans son ensemble, quel que soit le morcellement ou le phasage s'il n'est rien précisé par l'étude diagnostic.

D'une façon générale, on respectera les préconisations de la DDT 67 qui privilégie l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, étant entendu que la voirie et les surfaces imperméabilisées au sol devront être raccordées au réseau. Si toutefois, l'infiltration n'est pas envisageable, un rejet au cours d'eau ou à un réseau pluvial pourra être effectué à un débit de 5 l/s/ha.

Les projets d'assainissement seront soumis à la Loi sur l'eau pour les réseaux unitaires lorsque les déversoirs d'orage collecteront une charge supérieure à 12 kgDBO₅/j et, pour les réseaux séparatifs, lorsque la surface totale du projet dépassera 1 ha ce qui est le cas pour toutes les zones d'extension projetées.

Le raccordement de toute source d'eau claire parasite (drainage, pompe à chaleur, eau de refroidissement...) sera interdit sur les collecteurs d'eaux usées.

2.2.3 Dispositions techniques relatives à la station d'épuration

Le diagnostic effectué en 2003 indique que les performances épuratoires de la station d'épuration sont satisfaisantes, un nouveau système de traitement des boues était préconisé. Ce dispositif est actuellement en place à Reichshoffen et un dispositif de désodorisation a également été ajouté en 2017.

De plus, la capacité de la station d'épuration (6500 EH) est toujours suffisante pour assainir les effluents urbains de la Ville de Reichshoffen. En cas de dépassement du seuil de 6 500 EH, la construction d'une nouvelle station d'épuration devra être envisagée.